

L'EUROPE EN BREF



Lettre d'information bimensuelle de la délégation
Auvergne - Rhône-Alpes à Bruxelles



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

N°67 du 30 novembre 2018

UNE

LE PARLEMENT EUROPÉEN AFFINE SA POSITION SUR LE BUDGET 2021-2027

BUDGET DE L'UE
POUR L'AVENIR

#EUBudget



Faisant suite à la résolution de mai 2018, les députés réunis en plénière le 14 novembre ont adopté un [rapport intérimaire](#) qui précise la position du Parlement européen sur le [Cadre financier 2021-2027](#).

Le rapport adopté constitue le mandat de négociation du Parlement européen pour les discussions à venir avec les États membres sur le futur budget 2021-2027. En effet, si la procédure d'adoption du cadre financier requiert l'unanimité du Conseil et une simple approbation du Parlement européen, le privant en théorie du pouvoir d'amender les textes, en pratique les députés adoptent une position qui sert ensuite de base pour négocier un accord avec le Conseil.

Le Parlement européen propose ainsi de porter le budget global de l'UE pour 2021-2027 à 1,3% du Revenu National Brut (RNB) de l'UE-27 (contre 1,11% dans la proposition de la Commission). Les ressources supplémentaires devraient notamment permettre de rétablir le budget des politiques traditionnelles de l'Union européenne, principales cibles des coupes budgétaires proposées par la Commission européenne (-15% pour la Politique Agricole Commune et -10% pour la politique de cohésion).

Le rapport du PE demande ainsi le maintien du budget de la PAC au niveau de 2014-2020 au sein de l'UE27(hors R-U) et rétablit à l'identique les enveloppes des deux piliers. Il propose en outre un renforcement substantiel des moyens alloués à la recherche et à l'innovation (120 Milliards euros contre 83,5 Milliards euros dans la proposition CE), au volet transports du Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (au total 28 Milliards euros contre 21,7 Milliards euros dans la proposition CE) et au programme ERASMUS+ (41 Milliards euros contre 26,4 Milliards euros dans la proposition CE).

La prochaine étape, à savoir le lancement des « trilogues » entre le Conseil, la Commission et le Parlement européen est désormais suspendue à l'adoption d'un compromis au niveau des États membres. En dépit de la pression exercée par la Commission européenne qui redoute un retard au démarrage des futurs programmes, l'atteinte d'un accord interinstitutionnel avant les élections européennes de mai 2019 est encore loin d'être acquise.

ARTICLES

LE TÉLÉPHONE SERA MOINS CHER EN MAI 2019



En plus de l'annulation des frais d'itinérance, les eurodéputés fixent un plafond maximal de tarifs transfrontaliers entre pays de l'Union.

19 centimes d'euros par minute par un appel téléphonique et 6 centimes pour un SMS : ce sont les montants maximums qui devront être appliqués à partir de mai 2019 par les opérateurs de téléphonie pour les échanges transfrontaliers au sein de l'Union. La fin des frais d'itinérance avait conduit les consommateurs à moins se restreindre pendant leurs vacances ou lors de leurs déplacements dans un autre pays européen, mais des surfacturations importantes demeuraient.

À partir de mai 2019, une nouvelle baisse tarifaire est donc à envisager grâce au plafonnement des tarifs transfrontaliers. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la [validation par le Parlement européen](#) du nouveau code des communications électroniques, dont la mission est de faciliter le déploiement des infrastructures de télécommunications en Europe. Il fixe à 20 ans la durée minimale des licences, allège les règles vis-à-vis des opérateurs qui s'engagent dans le co-investissement et améliore la protection des utilisateurs finaux. Le texte introduit aussi un système d'alerte (via un SMS ou une application spécifique) en cas d'urgence.

BULLETIN DE SANTÉ DU COMMERCE EUROPÉEN



[EUROSTAT](#) a publié le 15 novembre dernier son [rapport](#) sur les échanges commerciaux de l'Union avec le reste du monde, pour les 3 premiers trimestres de 2018.

En dépit de tensions commerciales croissantes, les exportations de l'Union avec le reste du monde sont en hausse de 4% et les importations de 5% par rapport à l'année précédente, ce qui atteste d'un dynamisme commercial affirmé. Les biens manufacturés présentent ainsi une balance commerciale positive, grâce notamment aux produits chimiques. La balance commerciale reste cependant en défaveur de l'Union sur les biens primaires : les importations liées à l'énergie ont par exemple augmenté de 24% tandis que les exportations augmentaient dans le même temps de 15,4%.

Il est à noter que la Suisse se place au 3^{ème} rang des partenaires commerciaux de l'Union, dont les échanges présentent une balance favorable et que le plus gros excédent commercial concerne les échanges avec les États-Unis.

Tous les chiffres sont [ici](#).

DES NOUVELLES DE LA POLITIQUE DE COHÉSION POST 2020



L'avenir de la politique de cohésion cristallise les interrogations sur le futur budget européen.

Le [cadre financier pluriannuel 2014-2020](#) avait réservé un montant de 351.8 milliards d'euros à la politique de cohésion, soit le 2^{ème} poste d'importance de ce budget. Les contraintes financières qui pèsent sur la prochaine programmation 2021-2027 pourraient entraîner une réduction de 10% de l'enveloppe allouée à cette politique sur base des propositions de la Commission européenne.

Face aux coupes envisagées, le Parlement européen propose dans son rapport adopté le 14 novembre de rétablir l'enveloppe au niveau de 2014-2020. Alors que la présidence autrichienne du Conseil tente de parvenir à un accord entre États membres sur le règlement FEDER et sur les dispositions du règlement général relatives à la programmation et aux règles de gestion et de contrôle, le Parlement européen a repoussé l'adoption de sa position sur ces deux règlements en commission développement régional des 21-22 janvier prochains. La possibilité de parvenir à un accord interinstitutionnel sur les règlements avant les élections européennes de mai 2019 semble donc de plus en plus mince.

LE FONDS EUROPÉEN DE LA DÉFENSE PASSE DEVANT LE CONSEIL ET LE PARLEMENT



Le Fonds européen de la Défense a été adopté au Conseil avant d'être discuté au Parlement européen.

Le Conseil a adopté, lundi 19 novembre, sa position sur [le Fonds européen de la défense](#) (FED), proposé par la Commission européenne dans le contexte du cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027. Les représentants des États membres ont approuvé assez largement la proposition de la Commission. Ils ont précisé cependant un certain nombre d'éléments, notamment sur l'éligibilité des entités, la propriété des résultats et les procédures et critères d'attribution.

De son côté, la commission ITRE (Industrie, Transport, Recherche, Energie) du Parlement européen s'est prononcé favorablement sur le rapport du député polonais [Zdzisław Krasnodebski](#) (CRE) sur l'établissement du FED. Elle a en revanche introduit une clause particulière sur les dispositions relatives aux entités éligibles (article 10) : les députés préconisent d'interdire toute entreprise ou

organisation dont la structure managériale est contrôlée par un État tiers faisant l'objet des mesures restrictives par l'Union européenne. Sans être citée nommément, la Russie est particulièrement visée par cette disposition.

UN FONDS « BREXIT » POUR LES RÉGIONS ?



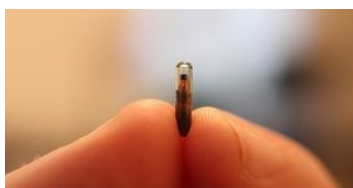
C'est la question posée par des députés européens, qui craignent l'impact du Brexit sur les Régions.

Les scénarii post Brexit vont bon train d'un côté comme de l'autre de La Manche, tous s'accordant sur un impact économique inévitable. A titre d'exemple, les Pays-Bas pourraient perdre 1,2% de leur PIB à l'horizon 2030.

Pour l'heure, la Commission européenne s'en tient à son rôle de spectateur, attentive aux premiers effets réels, quand ils seront connus. Au Parlement, certains eurodéputés, comme le Français [Marc Joulaud](#) (PPE) considèrent qu'en parallèle à la politique de cohésion, il est de la responsabilité de l'Union de « protéger les citoyens et les économies des Régions face aux défis engendrés par le Brexit ». Pour ce faire, il propose par le biais [d'amendements](#), de profiter de l'actuelle préparation du prochain budget européen pour créer un fonds « Brexit », pourvu de 120 millions d'euros et destiné aux Régions impactées.

Le vote [du rapport amendé](#) est prévu à la fin du mois de janvier 2019. Avant cela, le Parlement britannique devrait mi-décembre se prononcer sur [l'accord conclu par le Conseil européen](#) le 25 novembre sur le Brexit tandis que le vote des députés européens ne devrait pas intervenir avant février au plus tôt.

IMPLANTS MÉDICAUX : L'UNION RAPELLE SON ACTION



Conçu dans le prolongement du dernier scandale sur des implants mammaires défectueux, [EUDAMED](#) est l'outil qui doit permettre à l'Union de proposer des « dispositifs médicaux » surs et fiables.

La Commission européenne s'est exprimée le 26 novembre dernier suite aux révélations d'une équipe de journalistes dénonçant des malversations dans le lucratif secteur des implants médicaux, aussi qualifiés de « dispositifs médicaux ». Elle a rappelé que dans le prolongement du précédent scandale du même type dans les années 2010, l'Union s'est dotée de nouvelles règles et d'un outil dédié, [Eudamed](#). Programmée pour répertorier, au plan national comme au plan européen, les enregistrements des fabricants, des personnels de santé, des patients et les rapports d'incidents, cette banque de données sera d'application en 2020 pour les implants et en 2022 pour les implants « in vitro ».

RUBRIQUES



LE SAVIEZ-VOUS ?

UN SITE POUR RETROUVER LES RÉALISATIONS EUROPÉENNES

« [Ce que l'Europe fait pour moi](#) » a été créé par le Parlement européen : interactif et multilingue, ce [site](#) présente des exemples de l'impact des interventions de l'Union européenne dans la vie quotidienne de ses citoyens. Les informations sont notamment présentées par Régions, vous pouvez donc consulter [la page dédiée à Auvergne-Rhône-Alpes](#).



L'EUROPE À VOTRE PORTÉE

Vous cherchez un financement dans le domaine de l'éducation, la formation, la jeunesse, le sport ?

L'appel à propositions 2019 ERASMUS+ a été publié. Retrouvez le [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).



DICO DE L'EUROPE

Les partis européens (3)

Nous achevons la présentation de l'ensemble des partis politiques présents au Parlement européen par 3 derniers groupes : les Conservateurs et réformistes européens ([CRE](#)) représentent 74 eurodéputés dans l'hémicycle européen ; le Groupe Europe de la liberté et de la démocratie directe ([ELDD](#)) est quant à lui constitué de 45 membres, et le Groupe l'Europe des nations et des libertés ([ENL](#)) rallie 37 eurodéputés. Enfin, à l'instar de ce qui se pratique dans de nombreux parlements nationaux, l'Union compte également un groupe de non-inscrits, qui sont au nombre de 18.

BRUXELLES DANS NOTRE RÉGION



LES PRODUITS DE QUALITÉ RÉGIONAUX À L'HONNEUR

Dans le cadre de la coopération des 4 Moteurs pour l'Europe, qui lie la Région Auvergne-Rhône-Alpes au Bade-Wurtemberg, à la Lombardie et à la Catalogne, la Région participait le 14 novembre à Mannheim au « Genussgipfel ».

Ce salon agro-alimentaire est dédié aux produits régionaux sous signe de qualité (AOP, IGP...) et à leur importance sur le plan de l'alimentation mais aussi sur la vitalité et l'identité des territoires. La délégation Auvergne-Rhône-Alpes, emmenée par la conseillère régionale Marie-Claire Terrier, était composée d'organisations de producteurs bénéficiant d'une indication géographique européenne (noix de Grenoble, fourme de Montbrison, huile de Nyons, volaille de Bresse) et engagées par ailleurs dans la démarche de valorisation de la provenance « [la Région du goût](#) ».

L'occasion également pour les partenaires des 4 Moteurs d'adopter une déclaration commune pour la défense et la promotion des produits de qualité au sein de la future Politique agricole commune et plus généralement, dans le cadre des accords commerciaux négociés entre l'Union européenne et les pays tiers.



PRIX EUROPÉEN CASCO EN FAVEUR DE L'UTILISATION DU BOIS LOCAL : 2 RÉALISATIONS RÉGIONALES RÉCOMPENSÉES

Le 20 novembre dernier, deux réalisations architecturales de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont été récompensées lors d'une cérémonie à Innsbruck.

Organisée à l'occasion du forum annuel de la SUERA (Stratégie de l'Union Européenne pour la Région Alpine), la remise des prix a été faite par le Conseiller régional Emmanuel Mandon.

Les deux lauréats du prix européen CaSCo – Construction en bois régional dans les Alpes, déjà vainqueurs du concours régional organisé par FIBOIS (filière bois en région) sont : le siège de la Communauté de commune de l'Oisans, réalisé par [Aline Duverger de l'Atelier des Vergers \(42\)](#), et Florian Golay pour l'immeuble d'habitation [Au Clair du Quartier, à Grenoble](#).

Le [Prix CaSCo](#) s'inscrit dans le cadre d'un projet européen du même nom visant à valoriser l'utilisation du bois régional « bas carbone » dans la construction publique et privée. Il s'agit d'un bois qui a peu voyagé et est donc essentiellement d'origine régionale qui a ce titre constitue une ressource importante dans les Alpes, pourvoyeuse d'emplois locaux.

NOTRE RÉGION À BRUXELLES



RETOUR SUR LA JOURNÉE DES DESIGN DAYS 2018

La Cité du Design mobilisée aux Design Days.

L'édition annuelle des [journées européennes du design](#) a eu lieu le 14 novembre dernier à Bruxelles. Organisée par le réseau [ERRIN](#) des Régions sur la recherche et l'innovation dans lequel Auvergne-Rhône-Alpes est active, elle permet de mettre le design sous le feu des projecteurs en réunissant décideurs européens et experts de toute l'Europe.

Cette année, les présentations et ateliers ont été organisés sur le thème « digitalisation et design » et ont permis des échanges de bonnes pratiques entre les acteurs de ce domaine. La [Cité du Design de Saint-Etienne](#) a participé à cette journée en témoignant notamment de l'expérience du cluster [Imaginove](#) dans le programme « [designers en résidence](#) ».



RETOUR SUR L'ATELIER DES RENDEZ VOUS ÉCO

Mercredi 21 novembre, la Délégation de la Région à Bruxelles et l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises organisaient le 1er atelier des RDV ECO d'Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles.

Cet atelier consacré au numérique a rassemblé des membres du nouveau réseau des entreprises et autres professionnels originaires de notre région ou qui à Bruxelles, collaborent avec Auvergne-Rhône-Alpes. L'atelier a été l'occasion pour Sébastien Gay, responsable Europe de [l'Agence](#) de présenter le panorama de la filière en Région et pour Sophie Rognon, Directrice de l'Infrastructure et de l'Économie digitale de la Région, la [feuille de route numérique](#) et le [plan de transformation numérique de la Région](#).

Deux projets d'envergure ont également été mis en valeur : Le Digital innovation Hub (DIH) MinaSmart Auvergne-Rhône-Alpes, présenté par Pierre-Damien Berger du CEA de Grenoble et le [Campus Région du Numérique](#) par son directeur de projet, Christophe Ménanteau. Les échanges avec les participants se sont poursuivis autour d'une dégustation du Beaujolais nouveau et de produits de la Région, manifestement appréciés de tous...

Prochain rendez-vous : le 4 février 2019 pour la présentation à Bruxelles d'une autre filière stratégique de la Région l'industrie du futur.



ASSEMBLEE GÉNÉRALE DE LA VANGUARD INITIATIVE

Le vice-Président Yannick Neuder était présent à Bruxelles aux côtés de ses homologues européens.

Le 20 novembre, Yannick Neuder, vice-Président de la Région en charge de la Recherche, de l'Innovation, de l'Enseignement supérieur et des Fonds européens, a participé à l'Assemblée Générale de [la Vanguard Initiative](#), réseau de régions les plus industrialisées d'Europe dont Auvergne-Rhône-Alpes est membre depuis 2013.

Après une première partie relative à la vie de l'association, (rapport d'activité, budget) les représentants politiques des 30 régions membres du réseau ont pu échanger avec la Commission européenne, en présence notamment du directeur de [la DG Recherche](#), Jean-Eric Paquet qui a apporté son soutien aux actions du réseau.

L'Assemblée Générale a mis en avant le bon travail de la Vanguard Initiative en termes de lobbying et d'influence sur les futurs programmes post-2020, en particulier sur le soutien aux investissements interrégionaux (dans la politique de cohésion) et aux écosystèmes territoriaux d'innovations (dans Horizon Europe).

Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Ecrire à la délégation](#)